Ville de Rennes (Séance du 10 juin 2013)
DAF/IB

DCM 2013-0233 - Services à caractère industriel ou commercial – Réseaux de chaleur - Compte administratif de l'exercice 2012

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE
19 JUIN 2013
COURRIER ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 4 juin 2013, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 19 h 10 sous la présidence de M. Delaveau, Maire (Mme Andro est désignée Présidente de 20 h à 20 h 06). Elle est interrompue de 19 h 12 à 19 h 22 et est levée à 21 h 30.

PRESENTS : M. Delaveau, Maire (jusqu'à 20 h et à partir de 20 h 06) ; Mme Andro, M. Berroche, Mme Hamon (jusqu'à 20 h 40 et à partir de 21 h), MM. Bourcier (à partir de 19 h 30), Préault, Sémeril, Mmes Bougeard, Briand, Briéro, M. Chardonnet, Mme Gargam, MM. Jouquand, Le Bougeant, Maho-Duhamel, Mme Debroise, adjoints ; MM. Coquart, Boucheron, Potin, Mme Vadillo (à partir de 20 h 54), M. Chapuis, Mme Leclercq, MM. Kounga, Merrien, Puil, Mmes Chapdelaine, Giron de la Pena, Robert, Daunis, Letourneux, M. Jégou, Mmes Appéré, Krüger, M. Fischer, Mme Mbombo (jusqu'à 20 h 08), MM. Hervé, Nadesan, Mme Medard, M. Pommier, Mmes Delacôte, L'Hotellier, Payen-Toulouse, MM. Caron (jusqu'à 21 h 13 et à partir de 21 h 25), Chavanat, Mme Louis, MM. Plouvier, Marzin, Lescure, conseillers municipaux.

ABSENTS avec procuration de vote : M. Daubaire représenté par M. Merrien, Mme Lefrançois représentée par M. Chardonnet, Mme Vadillo représentée par Mme Briéro (jusqu'à 20 h 54), Mme Barbotin représentée par Mme Debroise, Mme Pellerin représentée par M. Jégou, Mme Saoud représentée par M. Le Bougeant, Mme Mbombo représentée par Mme Bougeard (à partir de 20 h 08), Mme Sohier représentée par Mme Leclercq, M. Christen représenté par M. Puil, Mme Madingou représentée par Mme L'Hotellier, Mme Jouffe représentée par Mme Payen-Toulouse.

ABSENTS sans procuration de vote : M. Delaveau quitte la salle de 20 h à 20 h 06 pour le vote du compte administratif -rapports 227 à 239), Mme Hamon (de 20 h 40 à 21 h -rapports 255 à 256), M. Bourcier (jusqu'à 19 h 30 -jusqu'au rapport 226), Mme Loget, MM. Dajoux, Gader, Caron (de 21 h 13 à 21 h 25 -rapports 259 à 275), Chauou.

Les rapports ont été présentés dans l'ordre suivant : 226 à 239, 277 et 278, 240 à 276, 279 à 287.

M. Pommier est nommé secrétaire.

Le compte rendu sommaire de la séance ordinaire du 21 mai 2013 est adopté.

.../...

Mme Andro :

Je vous propose, mes chers collègues, d'adopter le projet de délibération suivant, qui vous a été présenté en commission finances, administration générale, rayonnement :

Rapport,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen le compte administratif du budget annexe des Réseaux de chaleur pour l'exercice 2012. Le budget annexe du chauffage urbain, créé en 1992, est présenté par nature selon les modalités fixées par l'instruction comptable M 4.

La Ville de Rennes a fait le choix de confier ce service, de nature industrielle et commerciale, à deux délégataires de service public :

- à compter du 1er janvier 2012 et pour 6 ans, à la Société Cofely, pour le réseau Nord ;
- à compter du 1er juillet 1999 et pour 15 ans, aux sociétés Soccram et Ren'chal, pour le réseau sud.

Le réseau Est, actuellement en construction, est soumis de plein droit à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour ses opérations situées dans ce domaine concurrentiel.

Le budget 2012 a été voté par délibération du conseil municipal n° 88 du 27 février 2012. Des ajustements de crédits ont ensuite été opérés par décisions modificatives, objets des délibérations n° 435 du 9 juillet 2012 et 748 du 10 décembre 2012.

Jusqu'au 31 décembre 2012, le service était financé, pour la part des dépenses à la charge de la Ville de Rennes, par une surtaxe communale fixée, par unité de répartition forfaitaire, à 5,119 € HT pour le réseau Nord (quartiers Villejean, Beauregard, Beauregard Quincé et le CHR) et 3,267 € HT pour le réseau Sud (quartiers du Blosne, de Bréquigny, du Colombier et de la Poterie).

Le compte administratif 2012 traduit les résultats enregistrés au cours de l'exercice sur le budget du chauffage urbain.

.../...

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 :

La balance générale du budget annexe "Réseaux de chaleur" pour l'exercice 2012 fait ressortir les résultats suivants :

Sections	Mouvements budgétaires			Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	Recettes	Résultats	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	830 054,36 €	1 758 640,81 €	928 586,45 €	819 107,36 €	1 758 640,81 €	10 947,00 €	0,00 €
Investissement	2 602 282,22 €	2 471 493,64 €	-130 788,58 €	2 528 156,49 €	2 386 420,91 €	74 125,73 €	85 072,73 €
Total	**3 432 336,58 €**	**4 230 134,45 €**	**797 797,87 €**	**3 347 263,85 €**	**4 145 061,72 €**	**85 072,73 €**	**85 072,73 €**

Les résultats de chaque section sont constatés au compte administratif et sont affectés ensuite par une délibération spécifique qui vous sera proposée prochainement.

Les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	1 112 354,41 €	947 308,00 €	165 046,41 €

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses d'investissement engagées non mandatées et aux recettes, certaines n'ayant pas fait l'objet d'un titre émis.
947 308 € sont reportés en dépenses et en recettes pour les travaux d'optimisation de la chaufferie Nord dans le cadre de l'extension de l'urbanisation sur les ZAC de Beauregard-Quincé et Porte de Saint-Malo ; pour la construction de la chaufferie et du réseau Est 161 683,26 € sont reportés en dépenses et 3 363,15 € pour les travaux sur le réseau Sud.

PARTIE 1 – FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 819 107,36 €. L'augmentation, faciale, est le fait du rachat de combustible liée au changement de délégataire sur le réseau Nord pour 157 361,01 € (rachat à l'ancien délégataire SOBREC et restitution au nouveau délégataire COFELY). Une fois neutralisée l'opération d'achat du combustible, les dépenses progressent de 3 %, soit + 16 552,13 € dans un contexte de taux d'inflation de 2%. Cette augmentation est due notamment à la réalisation d'études, détaillées ci-dessous.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 011 - Charges à caractère général	142 659,51	345 200,34	141,97%

.../...

Les charges à caractère général enregistrées au chapitre 011 représentent 42% des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dépenses recouvrent :

- l'achat de combustibles pour 157 361,01 €, décrit précédemment (aucune réalisation en 2011) ;

- deux études pour 41 350,40 € réalisées par le cabinet Pöyry sur l'économique d'exploitation du réseau de chaleur Sud et sur la faisabilité de l'extension du réseau Nord vers les quartiers nord-est de la Ville. L'étude relative à l'aménagement de locaux d'exploitation sur le terrain de la chaufferie de Villejean prévue au budget primitif a été reportée.

- les annonces et insertions liées aux appels publics à concurrence pour 3 815,31 € ;

- la cotisation au réseau AMORCE, stable par rapport à 2011 pour 5 095,62 € ;

- la contribution aux frais d'administration générale pour 43 810 € en baisse de 4,74%, soit -2 181,42 €. Cette contribution correspond à la facturation des frais de gestion du service DR-SPE enregistrée au budget principal à la sous-fonction 816.300 ;

- les taxes foncières pour 93 768 € relatives aux chaufferies de Villejean et du Blosne dont 14 001 € pour le secteur Nord et 79 767 € pour le secteur Sud. Cette dernière fait l'objet d'un remboursement du délégataire.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 012 - Charges de personnel	377 026,90	352 047,00	-6,63%

Les charges de personnel enregistrées au chapitre 012 représentent 43 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre intègre la contribution aux charges de personnel du service DR-SPE, constatée en recette au budget principal à la sous-fonction 816.

Ce montant, correspondant à l'estimation du BP 2012, sera actualisé sur l'exercice 2013 au regard des dépenses définitivement constatées en 2012 sur le budget principal.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 66 - Charges financières	125 344,69	121 860,02	-2,78%

Les charges financières représentent 15% des dépenses réelles de fonctionnement. Le montant réalisé correspond aux annuités en intérêts dus dans le cadre des emprunts contractés les années précédentes. Pour mémoire, la dette s'établit au 31 décembre 2012 à 3,699 millions d'euros.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles	163,12	0,00	-100,00%

.../...

Les dépenses d'ordre

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 041 - Opérations d'ordre	0,00	10 947,00	

Ce chapitre constate la valeur comptable des éléments d'actifs cédés.

B. RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 1 758 640,81 € contre 1 031 957.25 € au CA 2011. Cette évolution intègre les redéploiements de recettes du réseau Nord vers la surtaxe municipale, conformément au nouveau contrat de DSP applicable en 2012 et qui actait la baisse du prix global pour l'usager. Une fois neutralisées l'opération d'achat du combustible déjà mentionnée, les recettes augmentent de 55 %.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 70 - Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	695 859,60	1 370 877,78	97,00%

Les vente de produits fabriqués représentent 77,95 % des recettes réelles de fonctionnement 2012 et proviennent :

- **des surtaxes communales** destinées à financer les dépenses que la Ville assure directement, notamment des frais de gestion et des travaux d'investissement sur les réseaux restant encore à sa charge. Le montant réalisé de 1 057 166,77 € contre 695 859,60 € en 2011.

  Tous réseaux confondus, le produit de surtaxe augmente de 52%, soit 361 307,17 € par rapport à 2011 La majoration de la surtaxe de 3 € sur le réseau Nord au 1er janvier 2012, corrélative la reprise des immobilisations à la SOBREC, explique cette hausse (il est à noter que le nouveau contrat de DSP se traduit par une réduction de la facture payée par l'usager).
- **de la taxe foncière :** remboursement de deux années par le délégataire SOCCRAM pour la chaufferie du Blosne dont 76 583 € pour l'année 2011 et 79 767 € au titre de l'année 2012 ;
- **de la restitution du combustible** au nouveau délégataire COFELY d'un montant de 157 361,01 € (produit ponctuel, neutre en dépenses et en recettes).

Autres recettes réelles

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 002 - Excédent antérieur reporté	321 745,85	386 763,03	20,21%
CHAPITRE 77 - Produits exceptionnels	14 352,00	1 000,00	-93,03%

Nb : au chapitre 77, la recette correspond à la cession d'une chaudière acquise à des fins d'alimentation provisoire lors de l'opération des galeries techniques du Colombier.

PARTIE 2 – INVESTISSEMENT

A. DEPENSES

En investissement, les dépenses réelles s'établissent à 2 528 156,49 € contre 566 867,31 € en 2011. Cette évolution est liée notamment à la reprise, pour 1 967 146,20 €, des investissements au délégataire sortant sur le réseau Nord.

Les principaux travaux réalisés en 2012 concernent les premières réalisations du réseau Est.

Les dépenses budgétaires se ventilent par chapitre d'investissement de la manière suivante :

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	21 513,95	63 920,04	197,11%

Il s'agit des études relatives à la construction du nouveau réseau et de la chaufferie bois sur la ZAC Baud-Chardonnet : assistances à maitrise d'ouvrage (AMO) et diagnostic bruit. Elles représentent 2,53 % du budget d'investissement 2012.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 23 - Immobilisations en cours	312 972,42	2 359 539,40	653,91%

Les travaux en cours de réalisation représentent 93,3 % des dépenses budgétaires d'investissement 2012 et concernent,

- des travaux de piquage, réalisés par le délégataire, en vue de préparer le raccordement à la centrale électrique biomasse de Dalkia sur le réseau Sud, 86 636,85 € ;
- les premières réalisations sur les réseaux du secteur Est notamment sur le secteur de l'avenue François Château, la réalisation de la traversée de la Vilaine et la création du réseau au débouché du pont (305 306,35 €) ;
- la reprise des investissements non totalement financés par le délégataire sortant SOBREC au titre du réseau Nord (1 967 146,20 €) ;

Autres chapitres de dépenses réelles

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 001 - Déficit antérieur reporté	132 163,60		-100,00%
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	100 217,34	104 697,05	4,47%

Au chapitre 16, le remboursement du capital de la dette pour 2012 s'élève à 104 697,05 €. Il représente 4,14 % des dépenses budgétaires d'investissement 2012.

.../...

Les dépenses d'ordre

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 041 - Opérations d'ordre	11 131,70	74 125,73	565,90%

Les opérations d'ordre ont trait à la comptabilisation des créances de TVA à récupérer par l'intermédiaire des sociétés fermières et à l'intégration des frais d'études réalisés sur le compte de travaux. Elles représentent 3 % des dépenses budgétaires d'investissement 2012.

B. RECETTES

En investissement, les recettes réelles s'établissent à 2 386 420,91 € contre 1 784 616,22 € en 2011. Les dépenses d'investissement réalisées en 2012 sont principalement financées par un emprunt de un million d'euros et par le résultat excédentaire de l'exercice précédent.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 001 - Excédent antérieur reporté		1 217 748,91	

Il s'agit de la reprise de l'excédent de clôture 2011 de la section d'investissement. Il représente 49,27% des recettes budgétaires d'investissement 2012.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers, et réserves	132 163,60		-100,00%

Ce chapitre correspond à la couverture du déficit éventuel de l'année précédente de la section d'investissement. En 2012, la section d'investissement est excédentaire comme décrit précédemment.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 13 - Subventions d'investissement	1 650 697,00	168 672,00	-89,78%

Ce produit correspond à la vente des certificats d'économies d'énergie (CEE) acquis sur les années 2009-2010-2011 et représente 6,82% des recettes budgétaires d'investissement 2012. Dans le cadre de ce dispositif chaque opération d'économie d'énergie recensée vaut un certain nombre de points appelés CEE, convertibles en euros. Ces CEE sont ensuite revendus aux fournisseurs d'énergie. Les travaux d'économie d'énergie réalisés sur les réseaux de chaleur Sud ont permis la vente de 36 041 KWH cumac au prix de 4,68 €/KWh.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00	1 000 000,00	

.../...

L'emprunt représente 40,46% des recettes budgétaires d'investissement 2012.
L'équilibre de la section est assuré partiellement par le recours à l'emprunt à hauteur d'un million d'euros auprès de l'établissement ARKEA BANQUE sur une durée de 15 ans au taux fixe de 3,91%. Les différents chantiers prévus et notamment sur le réseau Est justifient cette levée d'emprunt.

Autres recettes réelles

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 23 - Immobilisation en cours	0,02		-100,00%
CHAPITRE 27 - Autres immobilisation financières	1 755,60	0,00	-100,00%

Nb : Ce chapitre 27 constate la récupération de la TVA par la voie fermière.

Les opérations d'ordre s'établissent à 85 072,73 €.

	CA 2011	CA 2012	Évolution
CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre entre sections	0,00	10 947,00	
CHAPITRE 041 - Opé d'ordre, intégration des études	11 131,70	74 125,73	565,90%

Nb : Les opérations d'ordre au chapitre 040 ont trait à la comptabilisation des sorties d'actifs des biens cédés en 2012.

* * *

Ces précisions apportées, j'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de prononcer l'arrêté du compte administratif du budget annexe des réseaux de chaleur pour l'exercice 2012 annexé à la présente délibération et qui s'établit :

- en mouvements budgétaires aux sommes de 3 432 336,58 € en dépenses, 4 230 134,45 € en recettes, dégageant ainsi un excédent global de 797 797,87 € (dont + 928 586,45 € en fonctionnement et -130 788,58 € en investissement) au titre des réalisations 2012,

- en restes à réaliser de la section d'investissement à hauteur de 1 112 354,41 € en dépenses et de 947 308,00 € en recettes.

Sous la présidence de Mme Andro, désignée par le Conseil municipal,

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité moins 8 abstentions (Groupe Union pour Rennes Capitale).

*

* *

Le débat relatif aux délibérations n°s 0227 à 239 est inséré dans le document "Séance publique du 10 juin 2013 - Transcription des débats".

Transmis en Préfecture le : 19 juin 2013
Affiché le : 14 juin 2013

Reçu le 19 JUIN 2013 PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

POUR COPIE CONFORME
Le Fonctionnaire territorial délégué
VILLE DE RENNES Ille-et-Vilaine
F. ROUTIN